

DEMANDE DE PRELEVEMENT

Frais de cantine scolaire sur la commune de Saint-Thégonnec

A adresser à :

Mairie
2, place de la mairie
29410 SAINT-THEGONNEC

Désignation de l'organisme encaisseur :

Trésorerie de Morlaix et Banlieue
Impasse Frédéric Mistral
29600 SAINT-MARTIN DES CHAMPS

Je vous prie de bien vouloir désormais faire prélever en votre faveur, sur le compte référencé ci-contre, les sommes dont je suis débiteur au titre des frais de cantine scolaire à Saint Thégonnec. Les présentes instructions demeurent valables jusqu'à ce que j'en ai demandé l'annulation par lettre adressée à vos services en temps utile.

Nom – Prénom
Adresse

(Joindre obligatoirement un **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal**)

A Saint-Thégonnec Loc-Eguiner,
le

Signature

NE PAS SEPARER

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR
502370

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la mairie de Saint-Thégonnec. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Trésor Public.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

DESIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR

Trésorerie de Morlaix et Banlieue
Impasse Frédéric Mistral
29600 SAINT-MARTIN DES CHAMPS

Désignation du compte à débiter

Etablisst	Guichet	N° de compte	Clé

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

Nom :

Adresse :

Date

Signature du Titulaire du compte